

**SERVICES D'ASSURANCE POUR LES
BESOINS DU SYCTOM**

**LOT 2 RESPONSABILITE ET RISQUES
ANNEXES**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le présent dossier comporte :

1 / Acte d'engagement

2 / Annexe n° 1 à l'acte d'engagement « attestation compagnie d'assurance »

3 / Annexe n° 2 à l'acte d'engagement « convention de gestion »

4 / Annexe n° 3 à l'acte d'engagement « engagements environnementaux »

5 / Cahier des clauses particulières valant conditions particulières

6 / Dossier technique



Marché public de services

SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DU SYCTOM

Lot n° 2 RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES

Marché n° :

2	0	2	6	0	0			R	M
---	---	---	---	---	---	--	--	---	---

**Acte
d'Engagement**

Consultation n° : 26008

Appel, d'offres ouvert selon les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

Code(s) CPV :

Principal : **66516000-0 – Services d'assurance responsabilité civile**

Complémentaires :

66516400-4 – Assurance responsabilité civile générale

66516500-5 – Assurance responsabilité professionnelle

Nom du candidat :

N° tél. :

Courriel :

ARTICLE 1 / OBJET DU MARCHÉ

Le présent lot a pour objet la souscription d'un contrat d'assurance garantissant le SYCTOM contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité que celui-ci peut encourir en raison des dommages ou préjudices causés à autrui.

ARTICLE 2 / CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

NOM et PRENOM

à compléter **selon la forme de la candidature** :

agissant (cocher la case correspondante) :

☐ **en candidat unique pour le compte de :**

- *identification* :
- *adresse du siège social* :
-
-

☐ **comme mandataire du groupement constitué des membres suivants pour lesquels doivent être précisés :**

- *intitulé social complet* :
- *adresse du siège social* :
-
-
- *intitulé social complet* :
- *adresse du siège social* :
-
-
- *intitulé social complet* :
- *adresse du siège social* :
-
-

- après avoir pris connaissance du cahier des charges assurance « **responsabilité et risques annexes** »,
- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés aux articles R. 2142-5 à R. 2142-14 et R. 2143-3 du Code de la commande publique,

m'engage à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société (ou du groupement économique) pour laquelle j'interviens, que celle-ci ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant du Code de la Commande publique,

Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des prestations sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard du code du travail.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants présentés pour l'exécution du présent marché sont annexées au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3 / OFFRE FINANCIERE

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Le marché est conclu sur la base d'un taux appliqué à une assiette de prime définie au présent acte d'engagement.

Le taux est indiqué Hors Taxes et exprimé en pour cent (%) et s'applique sur le montant total des rémunérations versées aux personnels hors charges sociales patronales, y compris budgets annexes.

Les prix sont non révisables pendant toute la durée du marché.

La prime est la prime TTC annuelle calculée sur l'assiette de prime totale, soit **5 621 474 €**.

Taux HT	=	%
Prime TTC annuelle	=	€
<i>Dont honoraires</i>	=	€
<i>Dont frais</i>	=	€

NOM DE LA COMPAGNIE :

ARTICLE 4 / ENGAGEMENT DU PLACEMENT DE LA TOTALITE DU CONTRAT

Le signataire de la présente proposition certifie avoir placé aux conditions ci-avant l'intégralité du contrat (100 % de la co-assurance) à la date de remise de son offre.

Le candidat certifie que les engagements des compagnies participantes sont fermes et définitivement acquis à la date limite de remise des offres.

En cas de proposition en coassurance qui ne couvre qu'une part du risque, l'offre sera considérée comme irrégulière au sens de l'article L. 2152-2 du Code de la commande publique.

ARTICLE 5 / PLACEMENT EVENTUEL EN PLUSIEURS LIGNES

Dans ce cas, donner le détail du montage :

.....
.....
.....

ARTICLE 6 / ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original,

A, le / /

Signature du candidat
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cachet commercial

En cas de groupement, la signature du mandataire engage tous les membres du groupement.

ARTICLE 7 / IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Le pouvoir adjudicateur

Le SYCTOM – l'agence métropolitaine des déchets ménagers
86, rue Regnault
75013 PARIS

La personne habilitée à signer le marché

Le président du SYCTOM – l'agence métropolitaine des déchets ménagers, autorisé en application de la délibération n° du lui donnant délégation pour signature du présent marché.

L'ordonnateur

Le président du SYCTOM – l'agence métropolitaine des déchets ménagers,

Le comptable public assignataire des paiements

Le Directeur Régional des Finances Publiques

ARTICLE 8 / ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

A Paris,

le / /

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur,**

Date d'effet du marché : 01/01/2027

Annexe n° 1 à l'acte d'engagement Attestation de la compagnie d'assurance

La compagnie d'assurance
dont le siège social est situé à
reconnait avoir reçu l'intégralité du cahier des charges correspondant au lot n° 2 - Assurance
« **responsabilité et risques annexes** » comportant :

- 1 / Acte d'engagement
- 2 / Annexe n° 1 à l'acte d'engagement « attestation compagnie d'assurance »
- 3 / Annexe n° 2 à l'acte d'engagement « convention de gestion »
- 4 / Annexe n° 3 à l'acte d'engagement « engagements environnementaux »
- 4 / Cahier des clauses particulières valant conditions particulières
- 5 / Dossier technique

La compagnie précitée atteste qu'elle dispose des agréments administratifs relatifs aux branches concernées par la présente assurance conformément au Code des assurances.

Nom et signature du responsable du dossier

A

le

Annexe n° 2 à l'acte d'engagement - Convention de gestion

Le candidat rayera les mentions inutiles et complètera les champs en pointillés. Le nombre de points attribué pour chaque question est indiqué dans la colonne de droite. Pour les questions comportant plus de deux choix de réponse, le nombre de points correspondant est indiqué sous chaque réponse.

Note de couverture	Le candidat accepte que l'acte d'engagement vaille note de couverture à compter de la notification du marché (pas de point pour cette question)	OUI	NON	0,00
	Si NON, délai de remise de la note de couverture à compter de la notification du marché : (pas de point pour cette question)	 jours (15 jours maximum)		0,00
Contrat définitif	Le candidat accepte que le marché vaille police d'assurance et n'émettra pas de pièce complémentaire (pas de point pour cette question)	OUI	NON	0,00
	Si NON, délai de remise de la police à compter de la notification du marché : (pas de point pour cette question)	 jours		0,00
Déclaration	Toute déclaration de sinistre fera l'objet sous 72h ouvrées d'un accusé de réception qui donnera les références du sinistre et les coordonnées de l'interlocuteur chargé du suivi.	OUI	NON	0,20
	Les dossiers sinistres seront suivis par un interlocuteur unique ou un binôme.	OUI	NON	0,30
Gestion du passé	Lorsqu'une réclamation est présentée pour un sinistre dont le fait générateur est antérieur à la prise d'effet du contrat et connu de l'assuré, le candidat accepte d'instruire le dossier et s'engage à ne s'en dessaisir que lorsqu'un autre assureur aura expressément accepté d'en reprendre la gestion	OUI	NON	1,50
Information de l'assuré	Le candidat s'engage à adresser à l'assuré à sa demande une copie des courriers envoyés aux tiers ou reçus d'eux.	OUI	NON	1,50
	Pour les dossiers qui font l'objet d'une provision technique, le candidat s'engage à indiquer le montant de la provision prévue et à informer l'assuré lorsque le dossier sera clos.	OUI	NON	0,30
Avocats	L'assuré est autorisé à récuser le cabinet d'avocats proposé par le candidat et à désigner un autre cabinet extrait de la liste des cabinets du candidat (la liste des cabinets du candidat sera communiquée à l'assuré).	OUI	NON	1,00
	Le candidat accepte de travailler avec l'avocat proposé par l'assuré lorsque celui-ci en fait la demande.	OUI	NON	1,00
Expertise	L'assuré est autorisé à récuser l'expert proposé par le candidat.	OUI	NON	0,30
	Délai sous lequel le candidat s'engage à missionner l'expert, pour les sinistres qui le nécessitent, à partir du jour où il en a eu connaissance :	Moins de 2 jours 0,30	De 2 à 5 jours 0,15	Plus de 5 jours 0,00

Expertise	Le candidat transmettra systématiquement, sous format numérique, une copie du rapport intermédiaire ainsi qu'une copie du rapport de l'expert.	OUI		NON		0,30
	Si OUI sous quel délai après la remise du rapport par l'expert ? (si NON, 0 point)	Moins de 5 jours 0,30	De 5 à 15 jours 0,15	Plus de 15 jours 0,00		0,30
Recours	Les recours contre les responsables identifiés seront exercés pour tous les sinistres réglés, et il sera communiqué à l'assuré, à sa demande, un bilan sur le suivi et les résultats des recours. Le bilan annuel distinguera : recours engagés ; recours aboutis ; montants récupérés ; recours abandonnés.	OUI		NON		0,55
Site extranet	Il sera mis à disposition de l'assuré un site extranet fonctionnel dès la prise d'effet du contrat.	OUI		NON		0,25
	Si OUI, ce site extranet permet : (Si NON, 0 point pour chaque élément)	L'accès aux relevés détaillés de la sinistralité		OUI	NON	0,20
		La saisie des déclarations de sinistres et de compléments		OUI	NON	0,20
		L'accès aux dossiers sinistres en cours		OUI	NON	0,20
	Si OUI, à la résiliation ou au terme du contrat, il sera restitué à l'assuré l'ensemble des éléments enregistrés par lui sur la plateforme extranet sous format numérique. Le candidat garantit la conservation et la restitution des données pendant 5 ans après la résiliation ou le terme du contrat. (si NON, 0 point)	OUI		NON		0,20
Cybersécurité des données de sinistres	Le candidat précisera la manière selon laquelle il garantit l'hébergement des données dans l'Union européenne. (pas de point pour cette question) Le candidat précisera le délai maximal de notification qu'il entend appliquer en cas de violation des données. (pas de point pour cette question)					
Sinistralité	Il sera présenté, à la demande de l'assuré, un bilan annuel sous format numérique (fichier tableur exploitable sans restriction de traitement) avec mise à jour des évaluations et recours (recours engagés, recours aboutis, montants récupérés, recours abandonnés).	OUI		NON		0,20

Sinistralité	Il sera proposé une rencontre annuelle, sur site ou par visioconférence, pour faire un bilan de la sinistralité. Un compte-rendu devra être transmis dans les 15 jours.	OUI	NON		0,20
	Le bilan de sinistralité fera apparaître a minima les rubriques suivantes :	date d'arrêté du reporting	OUI	NON	0,10
		n° du sinistre chez la compagnie et/ou l'intermédiaire et l'assuré	OUI	NON	0,10
		descriptif du sinistre	OUI	NON	0,10
		date du sinistre	OUI	NON	0,10
		montant du sinistre provisionné	OUI	NON	0,10
		montant du sinistre réglé	OUI	NON	0,10
		date de déclaration du sinistre	OUI	NON	0,10
		état de la procédure	OUI	NON	0,10
		montant de la franchise	OUI	NON	0,10
		date de règlement de l'indemnisation	OUI	NON	0,10

Fait à _____, le _____

Signature du candidat

Annexe n° 3 à l'acte d'engagement - Engagements environnementaux

**Le candidat rayera les mentions inutiles et complètera les champs en pointillés.
Le nombre de points attribué pour chaque question est indiqué dans la colonne de droite.**

Certification	Le candidat possède-t-il des certificats, éco labels de type ISO 14001, EMAS ou autres certifications équivalentes, dans le domaine de la performance environnementale ? Si oui, le candidat joindra à son offre la copie du ou des certificats.	OUI	NON	0,50
Sensibilisation	Le candidat sensibilise-t-il le personnel en charge de l'exécution du marché aux préoccupations environnementales ?	OUI	NON	0,75
	Si OUI, le candidat indiquera le nombre de sessions de sensibilisation organisées chaque année et leur nature (si NON, 0 point)			0,75
Echanges en distanciel	Dans le cadre de l'exécution du marché, pour des rendez-vous organisés avec l'acheteur, le candidat entend-il les effectuer en distanciel ?	OUI	NON	0,50
	Si OUI, le candidat décrira les outils utilisés et le type de rencontre concerné. (si NON, 0 point)			0,50
Echanges en présentiel	Dans le cadre de l'exécution du marché, dans la mesure compatible avec les nécessités opérationnelles du marché, pour des rendez-vous organisés en présentiel, le candidat utilise-t-il des véhicules électriques ou des transports collectifs (hors avion) ?	OUI	NON	0,50
	Si OUI, le candidat indiquera la part des rendez-vous en présentiel effectués au moyen de véhicules électriques ou des transports collectifs (hors avion) (si NON, 0 point)			0,50

Investissements durables	L'assureur réalise-t-il, dans ses actifs, des investissements durables (investissements environnementaux et sociétaux) ?	OUI	NON	0,50
	Si OUI, le candidat décrira la nature des investissements concernés. (si NON, 0 point)			0,50

Fait à _____, le _____
Signature du candidat